Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 056-215600362-20260326-DEC52026-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de LORIENT
Commune de CAUDAN

AG/FG
N° 05/2026

DECISION RELATIVE A L'APPROBATION DE MARCHES RELATIFS AUX TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE LOCAUX DE L'ALSH LE GRAND CHENE

- VU l'article L.2122-22 et L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
- VU la délibération du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire,
- VU les propositions présentées,
- VU le budget communal et l'imputation des crédits correspondants,
- VU l'avis d'appel public à la concurrence publié à un journal d'annonces légales le 11 mars 2026

D E C I D E :

Article 1er

Il est décidé de souscrire les marchés de travaux relatifs à l'opération de réaménagement de locaux de l'ALSH Le Grand Chêne aux attributaires et pour les montants suivants :

- **Lot 1 (Gros-œuvre-aménagement intérieurs)** : Entreprise RTB- Caudan pour un montant de 75 189.19 € HT
- **Lot 3 (Plomberie-chauffage-ventilation-sanitaires)** : Entreprise Lavenant-Merlevenez pour un montant de 6 313.41 € HT
- **Lot 3 (électricité)** : LAUTECH – Lanester pour un montant de 4 448.82 € HT

Article 2

Le délai d'exécution des prestations est fixé à 2 mois pour l'ensemble des lots.

Article 3

Monsieur le Directeur Général des Services de la commune de CAUDAN et Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à CAUDAN, le 26 mars 2026

Le Maire,

MAIRIE DE CAUDAN (Morbihan)

FABRICE VÉLY